



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/06/2021

Dossier complet le :

02/06/2021

N° d'enregistrement :

2021_5488

1. Intitulé du projet

Construction d'une plate-forme logistique sur la commune de Silly-le-Long (60)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VIRTUO SILLY SARL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BLOUIN Grégory Gérant

RCS / SIRET

8 2 3 8 2 5 8 7 2 0 0 0 2 6

Forme juridique

Société à responsabilité limitée (SARL)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1 ^a 39°	Site soumis à enregistrement au titre des ICPE pour la rubrique 1510 (volume d'entrepôt supérieur à 300 000 m ³). Site également classable sous la rubrique 1511 (régime de déclaration). Rubriques à déclaration possibles 2910 et 2925 pour la chaufferie et les locaux de charge des engins de manutention. Surface de plancher d'environ 36 000 m ² , sur un terrain de 7,05 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société VIRTUO a déjà obtenu un arrêté de cas par cas concluant à l'absence d'étude d'impact. Néanmoins, l'emprise foncière (initialement 7,5 ha, actuellement 7,05 ha) et bâtie (initialement 25 000 m², actuellement 36 000 m²) ayant été légèrement modifiée, nous resoumettons une demande d'avis de cas par cas.

VIRTUO envisage de s'implanter sur la commune de Silly Le Long, le long de la RN2, avec la création d'une plate-forme logistique. Le projet consiste en la revitalisation d'un site existant. En effet, une installation de transit de produits minéraux est déjà présente et une partie de sa surface d'implantation serait reprise avec la démolition de bâtiments existants par le vendeur du terrain. Ils sont aujourd'hui désaffectés et sont d'anciennes fabriques de parpaing. La surface imperméabilisée est aujourd'hui d'environ 24 700 m² et le reste du terrain (37 000 m² environ) est déjà totalement dénaturé par l'activité et les mouvements perpétuels des engins et des matériaux. L'installation de transit de produits minéraux continuera son activité sur le reste des parcelles qu'elle occupe actuellement et qui seront donc en dehors de l'emprise du projet

VIRTUO SILLY projette ainsi de faire construire 1 bâtiment composé de 6 cellules d'environ 6 000 m², des bureaux, des locaux techniques (chaufferie, local de charge, local sprinkler, TGBT) pour une surface totale bâtie de près de 36 000 m², ainsi que des parkings PL, VL et la voirie nécessaire pour une surface d'environ 17 500 m²

4.2 Objectifs du projet

Cette plate-forme logistique sera exploitée dans le cadre de baux locatifs, par un ou plusieurs utilisateurs à ce jour indéfinis. Le positionnement le long de la RN2 permet de rejoindre la région parisienne facilement et donc d'accéder à de nombreuses autoroutes. Cette implantation apparaît donc très pertinente pour des activités de transport et de logistique nécessitant une desserte d'axes routier majeurs.

Comme évoqué précédemment, le projet est d'utiliser des terrains déjà imperméabilisés et fortement anthropisés pour créer une nouvelle plateforme logistique.

Ce projet s'inscrit ainsi dans une logique de développement durable par la réutilisation d'un site en activité et par l'optimisation du foncier disponible.

De plus, il est également prévu que ce site soit labellisé par une certification écologique BREEAM Very Good, afin de garantir au mieux le respect de l'environnement, dès la conception des plans et des travaux, et ce jusqu'à la fin de vie du bâtiment, englobant ainsi son exploitation.

Le bâtiment sera construit et exploité selon les prescriptions de l'arrêté du 11/04/2017 et les éventuels autres arrêtés types liés aux rubriques soumises à déclaration.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet fera l'objet de travaux en plusieurs phases successives.

Il est prévu que la construction suive le standard de certification BREEAM VERY GOOD afin de garantir au mieux le respect de l'environnement, dès la conception des plans et des travaux, et ce jusqu'à la fin de vie du bâtiment, englobant ainsi son exploitation.

- Phase de terrassement, plate-formage et VRD :

Lors de cette phase, le terrain va être préparé afin d'accueillir la plateforme du bâtiment, les voiries et les bassins de rétention. L'objectif est d'avoir un équilibre déblais / remblais sans évacuation de matériaux.

- Phase de construction du bâtiment et des locaux techniques :

L'ensemble des éléments de structure, murs, toitures, fait l'objet de préfabrication.

L'objectif est de limiter autant que possible la consommation d'eau en évitant la production de béton sur site par exemple.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment est conçu pour une activité de logistique.

L'activité logistique se caractérise par 4 grandes phases reprises ci-après :

- La réception des marchandises
- Le stockage
- La préparation des commandes
- Le chargement suivi de l'expédition

Le bâtiment sera conçu et exploité conformément à l'arrêté du 11/04/2017 relatif aux entrepôts classés sous la rubrique 1510 et il est possible que certaines cellules accueillent une activité frigorifique à température positive classée sous la rubrique 1511.

L'établissement comportera 6 cellules pour environ 34 quais de (dé)chargement, 1 bloc bureaux, 1 local de charge pour les chariots de manutention et des locaux techniques (chaufferie, TGBT, etc.)

L'ensemble des cellules sera protégé par une installation sprinkler de type ESFR.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE); permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface terrain	70 492 m ²
Emprise au sol du projet	35 643 m ²
Surface espaces verts	13 158 m ²
Surface voirie	8 569 m ²
Aire de béquillage	4 996 m ²
Terrain stabilisé	3 562 m ²
Bassin	4 185 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ROUTE NATIONALE 2 60330 SILLY
LE LONG; SILLY LE LONG

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 4 6' 0 3 "E. Lat. 4 9° 0 6' 4 7 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique faunistique et floristique ZNIEFF I la plus proche à 3,4 km environ : 220014323 - Massif forestier de Chantilly / Ermenonville ; ZNIEFF II la plus proche à 2,1 km environ : ZNIEFF - Sites d'échanges interforestiers (passages de grands mammifères) de Retz à Ermenonville Sources : https://www.geoportail.gouv.fr/
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans une zone couverte par un arrêté de biotope Zone la plus proche à 18,5 km environ, couverte par un arrêté de protection biotope : FR3800496 - Plan d'eau des Olivettes Sources : https://www.geoportail.gouv.fr/ - Date 26/06/2020 - Date de mise à jour des données : 01/2019
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans un parc national ou réserve naturelle Zone la plus proche à 650 m environ, parc naturel régional : FR8000043 - Oise-Pays de France Sources : https://www.geoportail.gouv.fr/ - Date 26/06/2020 - Date de mise à jour des données : 01/2019
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) dans l'Oise 1ère phase : PPBE approuvé le 19/12/2012 par arrêté préfectoral, citant notamment l'arrêté préfectoral du 12/12/2011 portant approbation de la carte du bruit de la RN2 2ème phase : PPBE approuvé le 18/02/2015 par arrêté préfectoral 3ème phase : PPBE approuvé le 07/01/2020 par arrêté préfectoral Source : http://www.oise.gouv.fr/
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans les abords d'un monument historique ou d'un site patrimonial remarquable MH les plus proches : Eglise à Sully-le-Long - PA60000038 à environ 2 km et Eglise à Montagny-Sainte-Félicité - PA00114751 à environ 3 km Source : https://monumentum.fr/oise-d-60-carte.html
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans une zone humide Zones humides les plus proches "Etangs la volière" à environ 5,5 km à Ver-Sur-Launette "Etang de Rougemont" à environ 7 km à Forfry Source : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/27/eaux_et_milieux_aquatiques_en_picardie2.map#(couche "Occupation du sol" avec notamment l'information des zones humides)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans une commune couverte par un PPRN ni un PPRT. Sources : PPRN : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/27/synthese-test.map# PPRT : https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Cartotheque-1141- (Carte "Etat d'avancement des PPRT")
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé sur des sols pollués Source : https://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site situé en ZRE, concernant la nappe de l'Albien Source : https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Carte-regionale-des-zones-de-repartition-des-eaux-ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau Captage d'eau potable à Lagny le Sec - Environ 3km de distance Source : http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=ContraintesEnv&service=DDT_60
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans un site inscrit Source : https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Sites-classes-et-inscrits (Carte de l'Oise)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000 Site Natura 2000 le plus proche : environ 5 km, FR2200380 - Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville Source : https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/sites-natura-2000-directive-habitats
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans un site classé Source : https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Sites-classes-et-inscrits (Carte de l'Oise)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas de prélèvements d'eau dans le milieu naturel. La seule consommation sera de l'eau potable du réseau d'adduction public (eau de ville) limitée pour les besoins domestiques (sanitaires, salle de pause) et pour la protection incendie. L'activité du site (stockage) ne nécessite pas d'utilisation d'eau de process.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de drainage ou de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Si des matériaux tels que béton ou enrobé, issus de la démolition de l'ancienne activité, sont présents, ils seront réutilisés dans les travaux en tant que remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas prévu dans l'état d'avancement du projet l'utilisation de ressources naturelles du sol ou du sous-sol
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site s'implante sur un terrain fortement anthropisé avec une activité existante. L'activité logistique utilisera les voies de circulations existantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000 Site Natura 2000 le plus proche : environ 5 km, FR2200380 - Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville Source : https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/sites-natura-2000-directive-habitats

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est présent en ZRE, zone qui se caractérise par une insuffisance chronique des ressources en eau en rapport aux besoins. La consommation d'eau du site ne sera pas directement dans la nappe mais dans le réseau public et limitée aux besoins domestiques et à la protection incendie. Le site est présent sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, mais l'activité du site et la circulation des véhicules qui impacteront la circulation de la RN2 ni sur les routes environnantes.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site avec une activité déjà existante il n'y aura donc pas de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans une commune couverte par un PPRN ni un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans une commune couverte par un PPRN ni un PPRT.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité logistique du site n'engendre pas de risques sanitaires dans son fonctionnement
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans une zone à risques sanitaires spécifiques.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité du site engendre des déplacements estimés à 200 VL / jour et 150 PL / jour. Des parkings sont prévus : 100 places en VL ; 12 places en PL. A date, pour accéder au site par la N2, depuis Paris, un échangeur existe. Depuis Soissons, les véhicules doivent sortir à Le Plessis Belleville et reprendre la N2. Pour sortir et partir sur Paris via la N2, il faut passer par Le Plessis Belleville (D84). Sur Soissons un échangeur existe. Des travaux sont en cours pour créer des échangeurs routiers
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La source de bruit est la circulation des véhicules ou les groupes froids pour les bâtiments frigorifiques s'ils sont mis en activité. Une surveillance des niveaux sonores sera mise en œuvre selon les exigences de l'arrêté préfectoral donnant les règles d'exploitation. Le site est situé sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune odeur n'est à prévoir en fonctionnement normal En fonction des études qui seront réalisées, les eaux usées seront soit rejetées sur le réseau public soit traitées sur place par un système autonome (certainement grâce à la phytoépuration) avant d'être infiltrées sur le site. Ce procédé n'émet pas d'odeur.</p> <p>Site non situé dans une zone avec des nuisances olfactives</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de vibrations émises pour une activité logistique</p> <p>Site non situé dans une zone avec des vibrations. L'entreprise voisine, EQIOM, ayant pour activité principale "l'exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin" ne comporte plus d'activité de broyage ou de concassage en fonctionnement selon le site https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/installations/donnees/</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront l'éclairage de l'entrepôt pour la mise à quai des PL, la circulation des VL et les éclairages limités aux exigences de sécurité des personnes et à la réalisation des rondes de surveillance. Les sources d'éclairage seront réglées afin qu'elles éclairent uniquement le site sans créer d'éblouissement à l'extérieur et sans impact significatif pour le voisinage</p> <p>Les émissions lumineuses extérieures sont principalement constituées par l'éclairage de Le Plessis Belleville</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets se limitent à des gaz de combustion issus du trafic de poids-lourds sur le site, aux rejets de combustion de la chaudière gaz, aux rejets de gaz liés à la recharge des batteries des engins de manutention et au rejet de la combustion de la pompe sprinkler lors des essais pour son entretien, en fonctionnement normal.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En fonction des études, les eaux pluviales de toiture seront soit infiltrées sur la parcelle, soit rejetées sur le réseau public. Il en est de même pour les eaux pluviales de voiries, après passage via un déboureur / déshuileur (séparateur d'hydrocarbures).</p> <p>Les eaux usées seront également soit traitées sur place par un système autonome (certainement grâce à la phytoépuration) avant d'être infiltrées elles aussi sur le site, soit rejetées sur le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Absence de rejets d'eaux résiduelles de process.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés sur le site seront en majeure partie constitués de déchets valorisables (cartons, papiers, film plastique, bois des palettes).</p> <p>Les boues des séparateurs d'hydrocarbures seront ramassées annuellement et traitées par un prestataire spécialisé.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site avec une activité déjà existante donc pas de nouveaux impacts attendus.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site avec une activité déjà existante donc pas de nouveaux impacts attendus.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une recherche des avis de l'autorité environnementale concernant des projets approuvés sur la commune de Silly-le-Long et portant sur des projets pouvant avoir une incidence sur le projet traité ici a été faite le 23/04/2021 sur le site <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Consultation-des-avis-examens-au-cas-par-cas-et-decisions->

Le seul avis date de 2016 pour un projet de 6 mois pour une centrale d'enrobage à chaud.

Il n'y a donc pas à ce stade d'incidences cumulées à prévoir.

Pas de frontière à proximité du site

Le site sera construit sur une parcelle déjà anthropisée et exploitée. Il n'y aura donc pas de modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements).

La localisation éloignée d'habitations et la création d'échangeurs routiers avec la RN2 (cf. PLU de Silly-le-Long) permettent de réduire les impacts liés au bruit.

L'aménagement paysager des abords du site sera soigné. Les espaces verts seront réalisés avec des plantations d'essences locales pour lesquels les précipitations locales suffisent (pas d'arrosage) pour se rapprocher des haies actuellement existantes.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté s'implante sur une surface déjà anthropisée et exploitée et donc l'impact est relativement faible, tant par la surface nécessaire pour la plate-forme logistique, que par les mouvements de véhicules déjà présents avec l'activité existante. Différentes mesures présentées précédemment sont mises en œuvre afin de supprimer ou réduire les potentiels impacts sur l'environnement ou la santé humaine.

La première mouture avait été soumise au cas par cas et avait conclu à l'absence de réalisation d'une étude d'impact (n°2020-4760).

Par conséquent, il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 02/06/2021